

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 23 SEPTEMBRE 2020

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des Ministres, le mercredi 23 septembre 2020, à 10 heures, au Palais de la République.

Le Chef de l'Etat a, à l'entame de sa communication, remercié les populations, les agriculteurs, les organisations de producteurs, les autorités administratives et territoriales pour leur accueil chaleureux lors de sa tournée économique, du 19 au 21 septembre 2020, dans les régions de Fatick, Kaffrine et Kaolack.

Le Président de la République a également félicité les agriculteurs et groupements de producteurs du Sénégal, les chefs religieux et les organisations paysannes, en particulier, pour les avancées notables constatées dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

Le Chef de l'Etat a, en outre, signalé l'urgence d'intensifier la mécanisation soutenue de notre agriculture par la poursuite de la mise à disposition de financements et de subventions adaptées pour l'acquisition de tracteurs et de matériels agricoles accessibles et performants.

Le Président de la République a, dans cette perspective, invité les ministres concernés à finaliser l'actualisation du cadre juridique relatif au développement des coopératives agricoles.

Le Chef de l'Etat a, dans le même élan, demandé au Ministre de l'Agriculture de veiller à la reconstitution pragmatique d'un Capital semencier national de qualité.

Le Président de la République a félicité le Ministre de l'agriculture et l'ensemble de ses services pour la bonne planification et le déroulement satisfaisant de la campagne agricole 2020-2021 qui a bénéficié d'un financement exceptionnel de 60 milliards FCFA, soit une augmentation de 20 milliards FCFA comparé à l'année dernière.

Le Chef de l'Etat a, dans cette dynamique, exhorté les acteurs du monde rural à intensifier la transformation industrielle locale des productions en s'appuyant sur les

agropoles, en cours de développement, dans le cadre de son initiative « PSE Cap sur l'Industrialisation ».

Le Président de la République a, par ailleurs, exhorté les acteurs du secteur privé à investir massivement dans l'agro-industrie et l'élevage, à travers l'implantation, sur l'étendue du territoire, de fermes et de domaines agricoles modernes, fortement créateurs d'emplois et de valeur ajoutée pour notre économie.

Le Chef de l'Etat a notamment invité les ministres en charge de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Industrie et du Commerce, à créer des convergences efficaces entre l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) et l'Institut de Technologie alimentaire (ITA) afin d'asseoir une Politique cohérente de recherche-développement, d'innovation, de productivité, de transformation locale et de commercialisation des produits agricoles et d'élevage.

Le Président de la République a aussi demandé au Ministre de l'Elevage de finaliser, dans le consensus avec les acteurs impliqués, un Programme de modernisation spécifique des filières « Lait » et « Viande » afin de réduire significativement nos importations en la matière.

Le Chef de l'Etat, abordant la lutte contre les inondations, a demandé au Ministre de l'Intérieur, de maintenir les dispositifs de secours et de pompage opérationnels, sur le terrain, par la mise en service intensive d'équipements supplémentaires, de très grande capacité.

Le Président de la République, revenant sur les impacts économiques et sociaux de la pandémie de la COVID-19 et de l'amélioration soutenue du climat des affaires au Sénégal, a réitéré au Gouvernement ses directives relatives à la préservation des emplois dans les entreprises, au maintien durable des mesures de promotion des investissements et de soutien au développement du secteur privé national. Il a informé le Gouvernement que le Conseil présidentiel sur la relance de l'économie nationale, se tiendra, le mardi 29 septembre 2020, en présence de tous les acteurs et partenaires concernés.

Le Chef de l'Etat a, au sujet de la commémoration, le 26 septembre 2020, du 18ème anniversaire du naufrage du bateau « le JOOLA », réaffirmé la solidarité de la Nation

aux familles des victimes. A ce titre, Il a demandé d'intensifier le processus d'édification, à Ziguinchor, du Mémorial - Musée National dédié aux victimes.

Le Président de la République, au titre du climat social, de la gestion et du suivi des affaires intérieures, a demandé au Ministre de la Fonction publique de veiller à l'examen systématique des dossiers de recrutement, dans le secteur public et parapublic, des personnes vivant avec un handicap, diplômées, selon les principes directeurs de la Loi d'orientation sociale.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique en informant le conseil de sa participation le jeudi 24 septembre 2020, à Bissau, à la célébration de la Fête nationale de la République de Guinée - Bissau.

Au titre des Communications,

Le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait le point sur le suivi de la mise en œuvre des directives présidentielles.

Le Ministre de l'Intérieur a fait le point sur la mise en œuvre du Plan ORSEC.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur la mobilisation des ressources financières et l'exécution des dépenses du FORCES COVID-19, du budget et de la mission virtuelle des services du Fonds monétaire international (FMI).

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur l'assistance apportée à nos compatriotes de la Diaspora, sur la situation internationale et la production de nouveaux passeports diplomatiques.

Le Ministre du Développement communautaire, de l'Equité sociale et territoriale a fait une communication sur l'aide financière et alimentaire apportée aux sinistrés des inondations et sur le projet d'institutionnalisation du registre national unique (RNU).

Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait le point sur l'impact de la pandémie sur l'économie la situation du financement des projets prioritaires.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait une communication sur la situation de la pandémie de la COVID-19.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement rural a fait une communication sur la pluviométrie, le suivi des cultures et les exportations agricoles.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a fait une communication sur les résultats de la session normale du baccalauréat 2020.

Le Ministre, en charge du Suivi du Plan Sénégal émergent (PSE) a fait le point sur l'opération marketing du PSE.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord portant sur le statut des forces entre le Gouvernement de la République du Sénégal et le Gouvernement fédéral autrichien, signé à Dakar le 15 janvier 2020 ;

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Pierre FAYE, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n° 624.511/C, précédemment Ministre-Conseiller, Conseiller technique au Cabinet du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est nommé Ambassadeur, Secrétaire général adjoint du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, en remplacement de Monsieur Sonar NGOM appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ousmane MBAYE Commissaire principal aux Enquêtes économiques , matricule de solde 606 932/D, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipeement au Ministère du Tourisme et des Transports aériens, en remplacement de Monsieur Daouda MBAYE, appelé à

d'autres fonctions ;

Monsieur Souleymane NDIAYE, Ingénieur de conception en Génie civil, est nommé Directeur des Infrastructures aéroportuaires au Ministère du Tourisme et des Transports aériens, poste vacant ;

Madame Ndeye Khoudia Sarr FALL, Professeur d'Enseignement secondaire, titulaire d'un Diplôme d'Etudes approfondies (DEA) en Sciences de l'Environnement, option qualité de l'eau, matricule de solde n°605 833/C, est nommée Inspecteur technique au ministre de l'Eau et de l'Assainissement ;

Monsieur Modou Bassirou NDAO, Secrétaire d'Administration matricule de solde 625 108/Z, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Barkédji, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Bambilor, département de Rufisque en remplacement de Monsieur Marcel Mbaye THIAW, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Marcel Mbaye THIAW, Secrétaire d'Administration matricule de solde 508 063/P, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Bambilor, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Thiaroye, Département de Pikine, en remplacement de Monsieur Medoune MBOUP, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Cheikh Anta DIENG, Secrétaire d'Administration matricule de solde 512 105/Z, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Keur Mboucki, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Lambaye, Département de Bambey, en remplacement de Monsieur Ibrahima BARRY, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Abdou Aziz DIAGNE, Attaché d'Administration, matricule de solde 510 590/H, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Thiénaba, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Rufisque-est, Département de Rufisque, en remplacement de Monsieur Mountaga Daha SALL, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Ndiack SARR, Instituteur matricule de solde 511 794/C, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Ndande, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Thiénaba, Département de Thies, en remplacement de Monsieur Abdou Aziz DIAGNE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Salif BA, Instituteur, matricule de solde 511 403/B, précédemment Adjoint au préfet de l'Arrondissement de Linguère, est nommé Sous-préfet de

l'Arrondissement de Barkédji, Département de Linguère, en remplacement de Monsieur Modou Bassirou NDAO, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mamadou BADIANE, Educateur préscolaire, matricule de solde 514 059/B, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Koussanar, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Ndande, Département de Kébémér, en remplacement de Monsieur Ndiack SARR, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Lancé CISSE, Agent technique d'élevage, matricule de solde 513 733/Z, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Saré Bidji , est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Keur Mboucki, Département de Birkilane, en remplacement de Monsieur Cheikh Anta DIENG, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Moussa FAYE, Instituteur, matricule de solde 639 491/P, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Nyassia, Département de Ziguinchor, en remplacement de Monsieur Bernard SARR, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ababacar Sadikh COULIBALY, Professeur de collège d'enseignement moyen, matricule de solde 649 308/Z, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Koussanar, Département de Tambacounda, en remplacement de Monsieur Mamadou BADIANE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Aliou NDIAYE, Instituteur, matricule de solde 627 788/D, est nommé Adjoint au sous-préfet de Rao, Département de Saint-Louis, en remplacement de Monsieur Omar Sarr DIOP, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Youssouf TRAORE, Instituteur, matricule de solde 630 110/C, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Saré Bidji, Département de Kolda, en remplacement de Monsieur Lancé CISSE, appelé à d'autres fonctions ;

Madame Caty SARR, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 681 459/I, précédemment Adjoint au préfet du Département Kolda, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Linguère, en remplacement de Monsieur Salif BA, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Omar Sarr DIOP , Secrétaire d'Administration, matricule de solde 638 488/G, précédemment Adjoint au sous-préfet de l'arrondissement Rao, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Kolda , en remplacement de

Madame Caty SARR, appelée à d'autres fonctions ;

Monsieur Mamadou Farba SY , Secrétaire d'Administration, matricule de solde 661 449/H, précédemment Chef de la Division du cadre de Travail et de Vie à la Direction général de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Saraya , en remplacement de Monsieur El Hadji Chérif Moulaye SALL, appelé à d'autres fonctions.

Fait à Dakar le 23 septembre 2020

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement

Ndèye Tické Ndiaye DIOP